DIX-NEUVIEME SERIE No. 3

UN POUR TOUS — TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses d'Egypte de Syrie et de Palestine

RÉDACTION, ADMINISTRATION et EXPEDITION : ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE 22 Rue Kasr El Nil — Téléphone No. 40938

MERCREDI 21 JANVIER 1942

THE ALEXANDRIA INSURANCE COMPANY, S.A.E.

Président du Conseil d'Administration: M. OSWALD J. FINNEY
Vice-Présidents: MM. Georges ALLEMANN et ALY PACHA YEHIA

ASSURANCES: INCENDIE, ACCIDENTS TRANSPORTS, etc.

Siège Social à ALEXANDRIE: Immeuble de la Société 12, Boulevard Saad Zaghloul
Succursale du Caire: 17, Rue Kasr el Nil

PHARMACIE ZECCHINI

J. ZECCHINI
PHARMACIEN DE 1ère CLASSE
21, Rue Adly Pacha,
(à Côté du Crédit Lyonnais)
LE CAIRE
R. Com. 24518 Téléph. 44840

Exécution minutieuse des Prescriptions médicales avec des produits de toute pureté. — Spécialités pharmaceutiques de toute provenance. — Articles de Pansements et de toilette. — Accessoires en tous genres.

LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE AU COURS DE LA GUERRE

par M. le Dr. A. L. VISCHER
Délégué en Egypte du Comité de la Croix-Rouge de Genève

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,
Chers Compatriotes,

Il m'est très agréable d'avoir l'occasion de vous remercier chaleureusement de l'accueil si aimable que vous avez réservé à notre délégation depuis son arrivée en Egypte.

Lors de notre départ de Genève, le professeur Max Huber, vénéré président du Comité International de la Croix Rouge, m'a encore mis à cœur de cultiver les meilleures relations avec les Colonies Suisses en Egypte, de les tenir au courant de l'activité du Comité dans cette guerre et de gagner ainsi les sympathies de nos compatriotes pour notre œuvre.

Pour mieux comprendre l'activité actuelle de celle-ci, permettez-moi de rappeler en quelques traits l'origine de ce Comité International de la Croix Rouge.

Une personnalité et une action se trouvent au commencement de l'œuvre de la Croix Rouge. Ce n'est pas une idée générale dont la réalisation a dû être cherchée, mais bien un homme qui était prêt à agir pour remplir la tâche de l'heure.

En 1859, Henri Dunant, citoyen genevois, fut témoin à Solférino, de l'abandon presque total dans lequel les soldats blessés étaient laissés sur le champ de bataille.

Dunant se trouvait presque par hasard à Solférino. Mais il était là comme il est arrivé presque dans tous les grands évènements mondiaux un Genevois était «on the spot»! Dunant s'est trouvé vis-à-vis d'une tâche qui lui était toute nouvelle mais il la comprit tout de suite.

En 1862, il fit paraitre son livre «Un souvenir de Solférino». Ce fut le signal du mouvement qui était destiné à faire de la Croix Rouge aux yeux du monde, le symbole de l'action humanitaire. Dunant visait par son ouvrage à la consécration de quelque principe international, conventionnel et sacré, lequel, une fois agréé et ratifié,, servirait de base à des sociétés de secours aux blessés dans les divers pays de l'Europe.

Il obtint à cet effet le concours de la Société Genevoise de l'Utilité Publique qui nomma, en Février 1863 une commission de cinq membres, chargée d'étudier la proposition présentée par l'auteur du «Souvenir de Solférino». Les membres de cette commission, tout en poursuivant l'étude technique de la question qui leur était soumise, entreprenaient également les démarches qui devaient leur permettre de faire consacrer, par une assemblée internationale représentative, le résultat de leurs travaux.

Grâce à leurs efforts, la Conférence, réunie à Genève en 1863 et formée des délégués de 16 pays fut saisie d'un projet simple et net, prévoyant la création de comités nationaux destinés, avec l'agrément des gouvernements intéressés, à seconder le service sanitaire des armées.

Le résultat de ces travaux était la signature de la convention de Genève. Et en honneur de la Suisse comme l'emblème de la Convention fut choisie la Croix Rouge sur fond blanc, interversion des couleurs fédérales. La convention de Genève de 1864 a été révisée à plusieurs reprises. La dernière Convention fut signé en 1929, c'est celle qui est en vigueur dans la guerre actuelle. Dans cette dernière Convention furent incorporées toutes les dispositions concernant les prisonniers de guerre.

Le résultat de ces travaux fut de poser une fois pour toutes et pour tous les pays, les bases uniformes et fondamentales de la Croix Rouge. Les premières sociétés de secours, dites sociétés nationales de la Croix Rouge, furent créées dès 1863 sur l'initiative du Comité International de la Croix Rouge dont le siège est à Genève.

Ces Sociétés de Croix Rouge forment la branche nationale de l'œuvre. Le Comité International de la Croix Rouge dont le siège reste à Genève s'occupant des questions internationales.

C'est une institution bien singulière qu'un Comité composé uniquement de citoyens d'un pays neutre et qui s'appelle international, dont l'activité ne connaît pas de limites.

Mais le fait est que l'action du C.I.C.R. répond au désir des différents pays et de leurs sociétés nationales de Croix Rouge.

En outre, l'article 88 de la Convention de Genève dit:

« Les dispositions qui précèdent ne font pas obstacle à l'activité humanitaire que le C.I.C.R. pourra déployer pour la protection des prisonniers de guerre, moyennant l'agrément des belligérants intéressés».

Jusqu'en 1923, le Comité était exclusivement composé de citoyens Genevois. Depuis cette année des membres provenant d'autres cantons ont été admis. De ce fait, le caractère SUISSE de ce Comité a été affirmé. Présidé par Gustave Moynier, puis par Gustave Ador de 1910 à 1928, le C.I.C.R. a, depuis 1928 à sa tête M. Max Huber, citoyen de Zurich, Professeur de droit, ancien président de la Cour permanente de justice Internationale.

Quel est le rôle du C.I.C.R. ? Quelles sont ses préoccupations?

J'en cite quelques-unes:

Le C.I.C.R. veille au maintien des principes fondamentaux de la Croix Rouge, spécialement lors de la constitution de Sociétés nouvelles, à reconnaître et à accréditer celles-ci auprès des sociétés nationales existantes.

Il provoque l'adhésion nouvelle de tous les états civilisés à la Convention de Genève.

Il veille à l'observation des prescriptions impératives de ce pacte de droit international public, à en dénoncer les violations.

Il crée des agences internationales en temps de guerre, pour les secours aux victimes de la guerre, notamment aux prisonniers, et pour les renseignements et communications entre eux et leurs familles.

(Lire la suite en page 3)

Dr. A. L. VISCHER

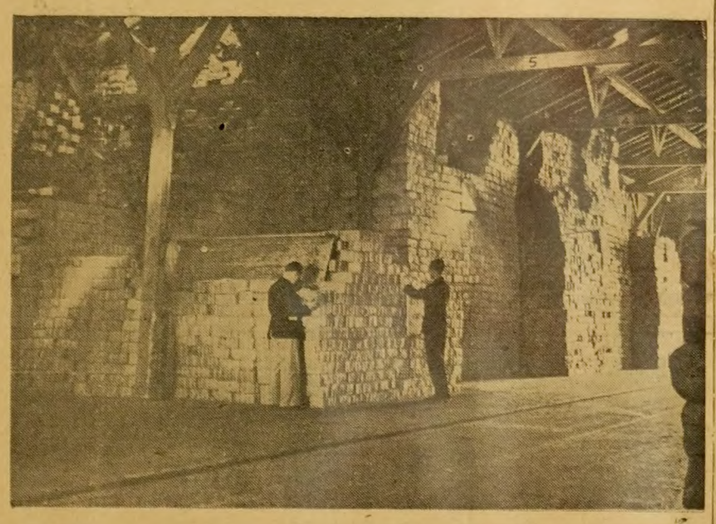

Dans les entrepôts de la Croix-Rouge Internationale: Des montagnes de colis prêts à être expédiés.

La réception de la Délégation Suisse aux Cercles Suisses du Caire et d'Alexandrie, le 16 et 18 Janvier 1941

Les Cercles suisses d'Alexandrie et du Caire, ont eu le plaisir de recevoir au Caire, le vendredi 16 Janvier à 9 h., et à Alexandrie, le Dimanche après-midi, les membres de la Délégation du Comité International de la Croix-Rouge qui viennent d'arriver en Egypte, pour y continuer et y développer, aux côtés du Dr. Georges Vaucher, l'immense travail incombant dans ce pays à l'oeuvre instaurée à Genève par Henri Dunant.

Au Caire, bien avant l'heure prévue, une assistance nombreuse qui avait tenu à répondre ponctuellement à l'invitation du Comité, emplissait déjà la grande salle du Cercle.

M. Ferrier, président, présenta tout d'abord nos hôtes et leur souhaita une cordiale bienvenue. Il se fit le porte-parole de la Colonie en remerciant M. le Dr. Vaucher et Madame de l'énorme tâche accomplie jusque là pour la création au Caire des Services de la Croix-Rouge.

«C'est un honneur et un grand plaisir pour moi, dit en substance le Président du Cercle de souhaiter, en votre nom la bienvenue en Egypte à la Délégation au Caire, du «Comité International de la Croix-Rouge». Le Cercle Suisse est heureux de recevoir dans son local Monsieur le Dr. Vischer, Monsieur le Dr. Descoeudres et Mademoiselle Hentsch, et il espère que cette modeste mais accueillante Maison sera un peu la leur pendant leur séjour ici.

Le vibrant appel de la Croix-Rouge sur fond blanc auquel vous avez si noblement répondu, chers hôtes, est indissolublement associé à la croix blanche sur fond rouge qui est le plus noble ornement et l'emblème sacré de notre Cercle.

Vous représentez, ici, la Croix-Rouge, c'est-à-dire la croix suisse; je suis donc certain de ne pas parler à la légère en vous assurant que tous, nous sommes à votre disposition pour vous aider dans votre travail, pour remplir notre devoir de suisses, dans la splendide tâche qui nous incombe pour cette oeuvre créée par nos pères et qui nous est confiée par la libre volonté de toutes les nations en guerre.

Les services rendus par la Croix-Rouge Internationale pour soulager les souffrances de tous, sans distinction de race, de religion, de nationalité ou de couleur politique, sont immenses et la Suisse a droit à la reconnaissance universelle. Et aussi, elle peut être fière d'avoir été jugée digne de remplir cette tâche. Nos services généreusement offerts, n'ont été acceptés que grâce à la confiance que tous les pays ont placée en nous, parce qu'ils savaient que, seuls peut-être dans le monde, les Suisses sauraient se pencher sans passion sur les souffrances causées par la guerre, qu'ils sauraient être neutres, dans le plus beau sens au mot, et que, dans l'accomplissement de cette oeuvre que leur charité leur demandait de faire, ils ne serviraient qu'une cause: celle de l'humanité souffrante, qu'ils plaçaient sous l'égide de la croix du Christ, seul ornement du drapeau Suisse et de celui de la Croix-Rouge.

Avant que de passer la parole à M. le Dr. Vischer, je tiens à remplir l'agréable devoir d'assurer à Monsieur et Madame Vaucher, au moment où grâce à la venue de la Délégation de Genève, ils verront leur tâche diminuer, que la Colonie Suisse du Caire est pleinement consciente de l'énorme travail qu'ils ont fourni pour la création des Services de la Croix-Rouge Internationale en Egypte et qu'elle leur en est reconnaissante».

Le Dr. Vischer, à qui il passe ensuite la parole, dans une rétrospective captivante, nous retrace tout d'abord la création du mouvement par le Genevois Dunant à qui la vision de l'Oeuvre à accomplir était venue, d'avoir été témoin, sur un champ de bataille de Solférino, de l'abandon et de la profonde détresse qui étaient alors le partage des blessés.

Le conférencier nous donne ensuite un aperçu de la composition du Comité International, et de son rôle. Quelques chiffres, qu'il s'excuse de nous citer, mais qui ne doivent pas passer sous silence, illustrant d'une façon saisissante l'énormité de la Tâche accomplie par l'Oeuvre. Tout commentaire est superflu lorsque nous apprenons que durant la période de Septembre 1939 à Octobre 1941, non moins de 70.000 visiteurs ont passé dans les bureaux de Genève, s'enquérant du sort de parents ou d'amis,

que 14 millions de plis ont, durant cette période, passé par les mêmes bureaux,

qu'en un seul jour il y a eu jusqu'à 60.000 lettres reçues, et 120.000 plis expédiés,

que le fichier des renseignements comprend à ce jour 10 millions de fiches, tant de militaires que de civils,

que les fournitures de bureau pour le seul département photographique atteignent plus de 19.000 frs suisses par mois, que 40.000 kgs de vivres ont été distribués par la Croix-Rouge.

(Lire la suite en page 3)

PROBLEMES SUISSES

LE CONSEIL FEDERAL

Dans les gouvernements de tous les pays, quel que soit le régime de ceux-ci, on s'accorde à reconnaître un rôle prépondérant à tel ou tel ministre. Il en est toujours un qui dépasse, par ses talents ou son envergure, ses collègues et qui mène le jeu et entraine l'équipe. C'est la plupart du temps le chef du gouvernement. Mais il arrive aussi qu'il s'agisse d'un homme qui, pour certaines raisons, tient à occuper un poste de second ou de troisième plan. Pour nous en tenir à l'histoire contemporaine, nous citerons le cas de M. Salazar qui est ministre des Finances, mais dont on ne saurait nier qu'il est le vrai meneur de la politique portugaise.

En Suisse, il est arrivé dans des temps anciens qu'un des sept conseillers fédéraux joue un rôle analogue. Au siècle dernier, un Furrer, un Stämpfli, un Welti, un Ruchonnet ou un Numa Droz ont marqué toute notre politique intérieure et extérieure d'un sceau très personnel. Plus récemment, un Schulthess a pu passer à bon droit devant l'opinion publique pour le moteur du gouvernement et personne n'ignore qu'un Musy a fait de nombreuses tentatives pour jouer également ce rôle.

Pourtant, il faut bien dire que rien n'est plus contraire à l'esprit de nos traditions et aux traditions de notre régime. Nous avons bien connu, dans les petits cantons, des landammanns qui revêtaient une dignité rappelant par certains côtés celle d'un souverain. Aujourd'hui, nous voyons dans le système du gouvernement collégial, c'est-à-dire dans un directoire dont tous les membres sont égaux en droit et exercent une influence identique, la forme de pouvoir exécutif qui nous convient le mieux. Nous devons même aller plus loin et dire que notre opinion publique est extrêmement chatouilleuse vis-à-vis de tout ce qui peut ressembler, de près ou de loin, à un pouvoir personnel.

Ainsi, le président de la Confédération est un chef de département, un ministre comme ses six collègues. Il ne reste qu'une année en fonctions. La constitution ne lui reconnait aucune prérogative particulière. Elle ne précise pas même sa tâche. Elle consiste tout simplement à diriger les délibérations du gouvernement, à le représenter devant les chambres pour la discussion de problèmes généraux qui ne ressortissent pas particulièrement à l'activité d'un des sept départements et à recevoir, lors de la présentation de leurs lettres de créance les diplomates des Etats étrangers. Pendant douze mois, le président de la Confédération ajoute à ses tâches ordinaires de chef d'un ministère des devoirs de représentation. Il n'est pas le moins du monde le chef d'un Etat, comme on l'entend par exemple du Président des Etats-Unis d'Amérique ou, naguère, du président de la République française.

Au siècle dernier, il n'en allait pas toujours ainsi. Comme nous le disions plus haut, certains conseillers fédéraux jouaient un rôle de premier plan. Ils étaient des entraineurs. Et c'est pourquoi on leur confiait très souvent la présidence, tous les deux ou trois ans, tandis que certains de leurs collègues n'accédaient jamais à cette charge éminente. Aujourd'hui, tous les conseillers fédéraux passent à la présidence selon un tour de rôle fixé une fois pour toutes: ils s'y succèdent par ordre d'ancienneté, étant bien entendu qu'un nouvel élu ne peut remplir cette charge, tant qu'il n'a pas fonctionné sous la présidence de tous ses collègues plus anciens. Ce tour de rôle est même si rigide qu'en 1942, la présidence et la vice-présidence — celle-ci étant toujours confiée au président désigné pour l'année suivante — seront occupées simultanément par des représentants de la minorité conservatrice-catholique, alors qu'il semblerait logique, comme on le fait par exemple dans tous les cantons, de partager équitablement les plus hautes fonctions entre les représentants des divers partis.

Cependant, si telle est la théorie, si telles sont les tendances générales de notre droit publique non écrit, il faut bien dire que la présidence revêt plus ou moins de lustre, plus ou moins d'importance, selon le caractère et les talents de la personnalité qui l'occupe. Nous avons connu des présidents qui se contentaient de diriger impartialement les délibérations gouvernementales et de prononcer des discours dans les manifestations officielles. Nous en avons connu d'autres qui se font une plus haute idée de leurs devoirs. Sans vouloir imposer leurs vues, sans céder à la tentation de pratiquer une politique personnelle, ils cherchent à coordonner d'harmonieuse façon l'activité des divers départements, ils s'emploient à ce que la politique de l'Etat forme un tout et se présente sous des dehors réellement cohérents. Dans ce cas, leur charge est vraiment lourde. Elle revêt alors une grande importance et l'on ne saurait nier que cette conception, conciliant à la fois nos tendances libérales et les nécessités d'un gouvernement fort, est la seule juste, celle qui devrait trouver application année après année.

Aujourd'hui, quel que soit le président, on serait bien embarrassé de désigner le véritable chef du gouvernement helvétique. Rarement encore notre équipe a été aussi homogène. L'esprit de collaboration loyale n'y a sans doute jamais déployé d'aussi heureux effets. Il est impossible de parler de la politique économique de M. Stämpfli, de la politique extérieure de M. Pilet-Golaz ou de la politique financière de M. Wetter. Nous ne connaissons qu'une seule politique: celle du Conseil fédéral tout entier. Sans doute chacun des sept membres de notre pouvoir exécutif garde-t-il son originalité et ses talents particuliers. Mais il n'est point d'initiative personnelle qui aboutisse à des décisions, si elle n'a pas été approuvée au préalable par l'ensemble de notre directoire.

C'est sans doute pourquoi le Conseil fédéral jouit d'une autorité très réelle et d'un grand prestige, en un temps où beaucoup de citoyens pourraient être tentés de le rendre responsable de toutes leurs difficultés et aucun gouvernement ne peut se soustraire à la critique. L'esprit d'équipe déploie ses meilleurs effets et nous ne saurions assez nous en féliciter. Cela montre une fois de plus combien nous cherchons dans un respect scrupuleux de nos meilleures traditions le remède à nos maux, combien nous sommes éloignés de chercher ce dernier dans l'imitation de recettes étrangères.

PIERRE BEGUIN.

La situation économique de la Suisse, en 1941

Jusqu'à ces jours de fin Janvier, la Suisse a eu l'immense privilège d'être tenue à l'écart de la guerre.

Celle-ci n'en exerce pas moins une influence considérable sur la situation économique du pays.

Cela tient d'abord à la position géographique de la Suisse, au milieu d'un continent en guerre.

Ensuite au fait que la Suisse est très pauvre en matières premières et dépend étroitement en conséquence de ses relations avec l'étranger.

C'est dire que tant que dure le conflit, la Suisse ne peut se trouver que dans une période transitoire durant laquelle elle s'efforce de tenir.

Le problème ainsi posé, on peut dire qu'en dépit de l'incertitude de l'avenir, l'année 1941 a été, dans les circonstances actuelles, satisfaisante pour la Suisse. Les autorités ont dû déployer des efforts considérable pour maintenir le commerce extérieur du pays.

Les importations totales de la Suisse ont dépassé 2 milliards de frs. suisses en 1941. Ce chiffre est supérieur de 100 à 200 millions aux années 39 et 40.

Si l'on se basait uniquement sur ces chiffres qui représentent des valeurs, on en pourrait conclure que les importations de la Suisse se sont maintenues dans tous les cas au même niveau que précédemment. Mais si l'on tient compte de la hausse des prix, on arrive à la constatation que les importations suisses ont subi une diminution de 25 à 30% en quantités.

Quant aux exportations, elles ont presque atteint en 1941, 1 milliard et demi de frs. suisses, ce qui représente une augmentation de 100 à 150 millions par rapport aux deux années précédentes.

Ici on constate une augmentation en valeur à laquelle correspond également une légère augmentation en quantités, les prix des produits suisses d'exportation n'ayant que faiblement augmenté.

Grâce à ces résultats et grâce aussi à la forte demande sur le marché intérieur, l'industrie suisse dans son ensemble a été bien occupée en 1941.

Certes, la situation varie beaucoup d'une branche à l'autre.

Si l'industrie du bâtiment a relativement bien travaillé, cela tient en partie à l'extension des travaux d'utilité publique, notamment aux ouvrages militaires. En effet, la construction de logements nouveaux était faible malgré la pénurie d'appartements qui règne dans certains grands centres.

L'industrie des machines a travaillé à plein rendement et dans certaines branches on a même remarqué une très forte demande d'ouvriers qualifiés.

L'horlogerie peut se déclarer satisfaite également, l'étranger continuant à s'intéresser d'une façon encourageante à cette branche de l'industrie suisse.

Dans les textiles, la situation fut variable. Elle fut moyenne pour la laine et le coton vu les difficultés croissantes des importations. Elle fut très moyenne aussi pour la broderie, puisqu'il s'agit de produits de luxe dont l'écoulement est aujourd'hui difficile. Elle fut bonne en revanche dans l'industrie de la soie artificielle, remplaçant d'autres textiles qui font défaut.

L'industrie chimique a dû faire des efforts considérables pour maintenir une activité satisfaisante.

Certaines entreprises ont obtenu des résultats favorables, celles par exemple qui ont pu s'occuper de trouver des produits nouveaux pour remplacer ceux que la Suisse n'obtient plus de l'étranger.

Mais d'autres entreprises ont rencontré de grandes difficultés, les fabriques de couleurs d'aniline notamment qui vivent en grande partie de l'exportation et qui utilisent des matières importées.

D'une façon générale, la grande préoccupation de la Suisse fut de trouver les matières premières et les moyens nécessaires pour les transporter. Or, comme à l'heure présente les états ne se livrent plus guère qu'à un échange de produits dont ils ont eux-mêmes besoin, la Suisse s'efforce de développer son exportation pour améliorer son ravitaillement en matières premières et en denrées alimentaires. Elle fait tout ce qu'elle peut en outre pour se procurer les moyens de transport nécessaires.

En effet, la Suisse doit, coûte que coûte, pouvoir maintenir ses relations commerciales avec tous les pays, en Europe aussi bien qu'outremer. C'est au printemps 1941 qu'elle a créé une flotte marchande battant pavillon suisse. De tonnage modeste, cette flotte n'en est pas moins fort utile pour maintenir le contact par Lisbonne et New-York, avec les pays lointains. Elle est une des rares flottes qui actuellement permettent encore au vieux continent, de maintenir ses relations avec le nouveau monde.

Une autre innovation qu'il faut mentionner également, ce sont les transports de marchandises par camions suisses à travers le territoire espagnol, — service qui contribue à améliorer le ravitaillement du pays, vu la pénurie du tonnage maritime et du matériel ferroviaire.

Ainsi donc grâce à tous ces efforts, on peut dire que pour une année de guerre, celle de 1941 a encore été relativement satisfaisante.

Que réserve l'avenir ? C'est ce qu'on ne peut savoir, car la Suisse ne peut continuer à vivre et à travailler à la cadence actuelle que si elle peut se ravitailler. Tous les efforts possibles doivent être faits pour vendre et exporter. Mais il faut prendre aussi des précautions pour le cas où la situation s'aggrave, pour assurer à la population le pain de tous les jours. C'est pourquoi les autorités ont décidé de récupérer les matières usagées et de développer les produits de remplacement afin de permettre à l'industrie de travailler.

Dans tous les domaines, la Suisse se rationne pour durer. En s'armant de patience et de courage, la Suisse, sans se dissimuler les difficultés qui l'attendent encore, espère tenir au plus fort de la tourmente.

LA SEMAINE EN SUISSE

LA POLITIQUE ECONOMIQUE DE LA SUISSE

Revenons sur la question d'une si brûlante actualité de notre économie nationale. Hier encore nous avons entretenu à plusieurs reprises les lecteurs de ce journal des difficultés économiques dans lesquelles la Suisse se débat. Pour le moment, elles ne sont pas insurmontables, et nous savons tous, du premier au dernier, que notre sort est resté enviable et privilégié pendant ces deux premières années de la guerre européenne .Si elles nous inquiètent, c'est qu'elles pourraient fort bien, au gré de circonstances dont nous ne sommes pas les maîtres, s'aggraver singulièrement .Nos autorités font ce qu'elles peuvent pour préparer les parades nécessaires et leur action doit se développer sur deux fronts.

Il est un travail qu'il faut sans cesse remettre sur le métier. Il faut constamment négocier avec les deux groupes de belligérants, obtenir des uns et des autres des facilités et des concessions qu'on ne nous concède pas toujours volontiers et que nous ne pouvons accepter, parce qu'elles sont souvent mal interprétées ou parce qu'elles portent ombrage à l'un des camps en présence. La pratique de la neutralité se révèle difficile, sur le plan économique comme sur le plan politique.

(Lire la suite en page 2)

NOTES DE VOYAGE

MIT EINEM BRITISCHEN TRUPPENSCHIFF NACH AUSTRALIEN

Nous avons reçu de Mme Dr. Jahn et de Mlle Kohlert, des nouvelles d'Australie ainsi que des photographies.

Nous remercions vivement nos compatriotes de n'avoir pas oublié le Journal Suisse, ainsi que leurs amis d'Alexandrie en particulier ceux de l'Ecole Suisse.

Mme Dr. Jahn et Mlle Kohlert peuvent être persuadées que d'autre part leurs amis d'Egypte pensent souvent à elles et qu'ils seront particulièrement heureux de continuer à être tenus au courant, grâce au Journal Suisse, de leurs pérégrinations et de leur vie nouvelle en Australie.

Unser Billet lautet grosszügig «Australien». Nichts ist über die voraussichtliche Reisedauer, über Zwischenlandungen und Ankunftshafen in Erfahrung zu bringen. Wir werden mit einem britischen Truppenschiff fahren — das ist das einzige, was man uns bei Cook anvertraut. In «X» müssen wir uns einschiffen.

Mlle Kohlert en pousse-pousse

Langsam fährt das kleine Motorschiff mit uns unter der brennenden Hitze des Mittagsstunde zum Hafen hinaus. Weit draussen liegt unser Schiff vor Anker, ein dunkelgrau angestrichener Koloss, dessen Name nur aus nächster Nähe unter der hässlichen Farbe erkennbar ist, eines der ganz grossen Schiffe, die früher das Entzücken der Reisenden aus aller Welt gewesen sind.

J.

(Lire la suite en page 2)

AU FIL DES JOURS

DE BELLES PAROLES

Alexandre Vinet:

— Je veux l'homme maître de lui-même afin qu'il soit mieux le serviteur de tous.

— Notre histoire est celle de la liberté humaine.

— La liberté, c'est la vie, et la servitude, c'est la mort.

Gottfried Keller:

— Respecte la patrie de chacun, mais chéris la tienne.

Jérémias Gotthelf:

— Les hommes sont ici-bas pour s'entr'aider.

Emer de Vattel:

— Je suis né dans un pays dont la liberté est l'âme, le trésor et la loi fondamentale; je puis être encore par ma naissance l'ami de toutes les autres nations.

Giuseppe Motta:

— Nous ne pouvons rivaliser avec les autres Etats que dans la recherche ardue de la grandeur morale.

Général Guisan:

— Se bien connaître et se comprendre entre cantons est une des conditions de notre existence nationale.

— La garde que nous montons autour de nos frontières et de notre patrimoine national est une mission d'honneur.

A NOS LECTEURS

NOUS PRIONS NOS LECTEURS DE BIEN VOULOIR SOUSCRIRE UN ABONNEMENT 1942-1943 AU:

«JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT».

LES ABONNEMENTS PEUVENT ETRE ADRESSES AU CAIRE:

à M. J. SAPIN
22, Rue Kasr el Nil
(Tél. 40938).

à ALEXANDRIE:
à l'Administration du Journal
30, Rue Salah el Dine
(Tél. 29795)

NOUVELLES DE SUISSE

LE REGIME DES ALLOCATIONS POUR PERTE DE GAIN

Berne, 15 Janv. — Le Département fédéral de l'Economie publique a pris une ordonnance mettant au régime des allocations pour perte de gain, les artistes peintres et sculpteurs qui exercent leur profession d'une manière indépendante.

Une seconde ordonnance soumet à ce régime les écrivains et journalistes libres.

Les membres des professions libérales en question, qui devaient faire appel, en cas de besoin aux secours militaires, seront affiliés aux caisses cantonales de compensation.

En ce qui concerne le droit à l'allocation et l'obligation d'y contribuer, valable pour les commerçants, leur sont applicables.

Ces deux ordonnances entrent en vigueur à partir du 1er Février 1942.

LE PRODUIT DES DROITS DE TIMBRES FEDERAUX

Berne, 16 janv. — Le produit de tous les droits de timbre fédéraux en 1941 s'est élevé à 73.100.000 frs., contre 61.100.000 frs. en 1940. L'augmentation est donc de 12 millions de frs.

RESTRICTION SUR L'EMPLOI DE L'ELECTRICITE

Berne, 16 Janv. — Les circonstances ont été particulièrement défavorables à la production de l'énergie électrique. Elles ne se sont pas améliorées, bien au contraire. Le temps froid et sec que nous connaissons depuis plusieurs semaines a réduit encore le volume des cours d'eau. Les usines de plaines ne fournissent plus qu'une partie du courant. Il faut avoir recours aux usines de montagne et mettre ainsi à contribution les bassins d'accumulation qui n'avaient pas pu être remplis normalement au cours de l'été. Les réserves s'épuisent donc rapidement.

C'est pourquoi il faut entrevoir de nouvelles restrictions dans la consommation du courant.

L'Office de guerre pour l'Industrie et le travail publie un communiqué concernant l'économie à faire dans la consommation de l'électricité.

Des mesures très strictes ont été prises à ce propos.

Le chauffage électrique est en principe interdit. Ces mesures visent en outre la préparation d'eau chaude qui doit être réduite au strict minimum.

Même avec l'économie ainsi réalisée, il a fallu restreindre la consommation de l'énergie électrique dans diverses branches de l'industrie et de l'artisanat ce qui fera une baisse de la capacité de travail et dans bien des entreprises des mises au chômage partiel. Bien entendu les industries les plus importantes pour l'économie nationale recevront toujours le courant nécessaire.

Il est du devoir de chacun de se conformer strictement aux prescriptions. Toutes les fois qu'on se lave les mains avec de l'eau chaude, qu'on prend un bain superflu, qu'on branche un radiateur sur le courant, qu'on laisse inutilement une lampe allumée, on dépense de l'électricité qui est indispensable pour des usages plus importants, pour des usages industriels.

D'ailleurs celui qui se verra privé de courant ne devra s'en prendre qu'à lui-même car le compteur ne saurait tromper tout contrôleur avisé sur l'emploi du chauffage.

LE BEURRE ET LE FROMAGE EXONERES DE L'IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Berne, 16 Janv. — Lorsqu'il élabora son arrêté sur l'impôt sur le chiffre d'affaire, le Conseil fédéral avait prévu que certaines denrées de première nécessité seraient exonérées. C'était le cas du pain et des pommes de terre. C'était aussi le cas du beurre et du fromage, mais jusqu'au 1er Février seulement.

Or, pour donner suite au voeu exprimé, pendant la dernière session des Chambres, le Conseil fédéral a décidé que le beurre et le fromage seraient définitivement et durablement exonérés de l'impôt sur le chiffre d'affaire.

UN NOUVEL ARRETE FEDERAL

Berne, 16 Janv. — Le gouvernement a pris vendredi un autre arrêté important: c'est celui qui fixe les détails d'application de la loi permettant de déclarer obligatoire, pour l'ensemble d'une profession, les contrats collectifs de travail conclus entre les associations professionnelles qui ne groupent pas la totalité des patrons, des ouvriers et des employés d'un même métier.

Il s'agit d'un premier pas vers l'organisation pratique d'une profession telle que les principes en ont été posés par un vote des Chambres le 1er octobre dernier.

Les réglements d'exécution montrent une fois de plus que les pouvoirs publics en Suisse entendent s'engager sur cette voie nouvelle avec toute la prudence désirable et elles ont pris toutes les précautions pour éviter des décisions arbitraires ou pour sauvegarder la liberté des associations.

DE NOUVEAUX LACS GELES

Berne, 17 Janv. — De jour en jour on apprend que, vu les rigueurs de la température, de nouveaux lacs, (qui nous servent en quelque sorte de thermomètres) sont gelés, ce qui nous fournit des indications sur l'état météorologique des saisons passées avec la saison actuelle.

Aujourd'hui on apprend que le lac de Greifensée est presque entièrement gelé. Le service de navigation sur ce lac a dû être interrompu.

NOMINATION

Zurich, 17 Janv. — Le Conseil d'Etat de Zurich, a nommé le Dr. von Kleiner, de Zolikon, et médecin en second à la Clinique de psychiâtrie de Bâle, au poste de professeur de psychiâtrie à l'Université de Zurich et de Chef de la maison de santé centrale de Bügensli.

Le professeur Kleiner est une autorité non seulement nationale mais de renom international dans le domaine des sciences neurologiques.

LA RADIODIFFUSION EN SUISSE

Berne, 17 Janv. — On communique qu'à la fin de décembre 1941, on comptait dans notre pays 680.306 détenteurs d'appareils de radio.

Ce chiffre représente une augmentation de 46058 sur la fin de l'année 1940.

A L'ASSOCIATION SUISSE POUR LE BIEN PUBLIC

Berne, 17 Janv. — L'association suisse pour le bien public a établi que pendant la durée de la guerre actuelle elle a fourni 360 chambres de soldats.

LE PERIPLE D'UN SUISSE

Berne, 18 Janvier. — Sous le titre Un émule d'Alain Gerbault, la presse tangéroise signale la curiosité qu'à éveillé dans cette ville l'escale que pendant plusieurs jours y a faite un petit voilier arborant le drapeau de la Confédération suisse.

Ce bateau, dont le nom de «Rutli 650» rappelle la célébration récente du 650e anniversaire de la Confédération, est piloté pour tout équipage, par son propriétaire un Suisse M. H. de Meiss-Teuffen, de l'Office suisse d'expansion commerciale, ayant à bord comme seul compagnon un petit fox.

Parti de Zurich pour se rendre au Congo, où il possède un domaine, et réduit à ses seuls moyens pour effectuer ce voyage singulièrement aléatoire dans les circonstances actuelles. M. de Meiss-Teuffen acheta dans ce dessein à Muros, port de pêche espagnol entre la Corogne et Vigo, un voilier long de 13 mètres, jaugeant 13 tonnes (sans qu'il fût rebuté par ce double chiffre fatidique et portant 100 mètres de toile.

Toute la cargaison du «Rutli 650» consiste en échantillons de produits suisses qui le transforment ainsi en une minuscule exposition flottante car son patron, après les deux premières escales à Lisbonne et Tanger, compte profiter des suivantes dans chacun des principaux ports situés sur sa route Casablanca (Maroc français). Las Palmas (Canaries). Dakar (Sénégal), et enfin ceux du golfe de Guinée, au Congo pour y faire la propagande des articles de l'industrie nationale.

«Nous ne, pouvons, conclut la Dépêche marocaine de Tanger, que souhaiter un bon voyage au hardi navigateur qui va ainsi montrer sur mer le fier drapeau de la Suisse».

LE PRIX MARCEL BENOIT DECERNE A M. WAHLEN

Berne, 19 Janv. — On apprenait hier soir que la Fondation Marcel Benoit avait décidé de décerner le prix, cette année, à M. Wahlen, ingénieur agronome et auteur du plan d'extension des cultures en Suisse.

Rappelons, à ce propos, que M. Marcel Benoit était un philanthrope français qui a vécu pendant plusieurs années à Lausanne.

En 1920, par amitié pour la Suisse qu'il avait appris à apprécier et à aimer, il léguait une collection d'objets d'art à la ville de Lausanne et une fortune au Conseil fédéral.

Dans son testament, le revenu de cette fortune devait récompenser un savant suisse ou étranger, domicilié depuis cinq ans en Suisse, pour la couverte, l'invention ou le service le plus marquant durant l'année précédente. Une des conditions est que le savant ait travaillé dans un domaine intéressant la vie humaine.

Le Conseil de Fondation Marcel Benoit a été fort bien inspiré en décernant le prix qui s'élève à 25.000 frs. cette année, à l'homme qui non seulement par ses travaux et ses recherches, mais par la foi qu'il a mise à propager ses visées, a fait le mieux comprendre au peuple suisse la nécessité d'assurer sa propre subsistance dans toute la mesure du possible.

UN MONUMENT GIUSEPPE MOTTA

Berne, 19 Janv. — Un comité s'est réuni à Berne pour examiner le projet d'élever un monument à l'homme d'état qui pendant vingt ans dirigea la politique étrangère de notre pays avec l'intelligence et la compétence dont nous apprécions aujourd'hui les bienfaits.

Il est question de créer une Fondation Motta.

Les Suisses de Pologne ont déjà payé une contribution pour cette oeuvre.

Le Comité central et la section de «Pro-Tecino» de Zurich ont fait un don important. Le projet est donc en bonne voie, ainsi que l'annonçait tout récemment M. Celio qui en assume la présidence.

M. DE HALLER REPRESENTANT DU CONSEIL FEDERAL AUX OEUVRES D'ENTR'AIDE INTERNATIONALE

Berne, 19 Janv. — Depuis le début de la guerre, des organismes officiels et des institutions privées se sont vouées en Suisse a diverses oeuvres humanitaires. Cette activité devant se développer toujours davantage en raison de l'extension du conflit, le Conseil fédéral a désigné comme son délégué aux oeuvres d'entr'aide internationale M. Edouard de Haller

Le choix de M. de Haller s'explique en raison de l'expérience qu'il a acquise dans ce domaine. Le Comité International de la Croix-Rouge a décidé, en conséquence de le décharger de ses attributions, vu le nouveau travail qui lui incombe et l'a nommé membre honoraire.

DERNIERES NOUVELLES

LA PRODUCTION AGRICOLE EN 1941

Berne, 21 Janv. — L'agriculture suisse a rapporté l'an passé 1.678.200.000 frs contre 1.510.410.000 frs en 1940.

La plus-value est donc de 170 millions environ en une année, ce qui représente une augmentation de 11%.

Sur le rendement total de la production en 1941, la production laitière à elle seule a atteint 529.200.000 frs. Le bétail de boucherie et le porc un peu moins de 500 millions; la production végétale un peu plus de 500 millions.

LE COMMERCE EXTERIEUR EN 1941

Berne, 21 Janv. — En 1941, la Suisse a importé des marchandises pour 2.024.300.000 frs, soit une augmentation de 177.000.000 frs par rapport en 1940. Mais cette augmentation est dûe uniquement au renchérissement des marchandises, car le volume des importations est en recul.

Les exportations se sont élevées à 1.459.000 frs soit 146,7 millions de plus qu'en 1940.

Le solde passif de la balance commerciale atteint 565 millions pour 1941.

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT DES MARINS SUISSES

Berne, 21 Janv. — Le Conseil fédéral dans la séance de ce matin a promulgué un arrêté sur le contrat d'engagement des marins suisses employés sur les bateaux naviguant en haute mer.

Le recrutement des équipages n'est pas une petite affaire et il faut fixer les conditions d'engagement selon les principes du code de navigation suisse établi par un arrêté fédéral édicté en 1941. Seuls peuvent être engagés comme marins des gens qui ont fait la preuve de leurs aptitudes conformément à la législation d'un autre état exerçant la navigation maritime.

L'arrêté s'applique à tous les membres des équipages suisses, à l'exception des capitaines.

Les dispositions du code des obligations sur le contrat de travail auront force de loi à l'égard des marins suisses, à moins de dispositions contraires prévues par le nouvel arrêté.

Ces dispositions tiennent compte des obligations imposées par diverses conventions internationales en particulier par celle du 11 novembre 1921, sur l'âge minimum d'admission des jeunes gens.

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1ère page).

L'économie suisse présente ce trait particulier, dans les circonstances actuelles, que nous entendons maintenir nos échanges avec toutes les parties du monde, mais que nous sommes étroitement dépendants de nos voisins immédiats. En redoublant d'efforts pour que des portes restent entr'ouvertes dans les barrières du blocus et du contre-blocus, nous songeons à maintenir intégralement notre neutralité à ne pas devenir exclusivement dépendants, pour notre approvisionnement et notre ravitaillement, d'une coalition. Mais nous songeons aussi à l'avenir. Nous avons toujours vécu de nos exportations.

Nous avons toujours eu besoin d'importations massives pour nourrir un peuple trop nombreux sur un sol trop pauvre. Nous ne voulons pas perdre les positions que nous avons conquises sur le marché mondial et dont dépend l'existence même de notre industrie. En outre, nous entendons prouver que nous restons fermement attaché à un idéal de véritable collaboration internationale et intercontinentale et que nous tenons l'autarcie pour une dangereuse utopie, pour un élément d'appauvrissement.

Malheureusement, à cet égard, notre liberté d'action est très limitée et c'est précisément ce qu'on ne comprend pas dans certains pays. La Suisse est encerclée. Toutes ses frontieres sont surveillées par les pays de l'Axe. Toutes ses voies de communication sont entre les mains des mêmes puissances. C'est dire qu'elle ne peut pratiquement rien importer et rien exporter sans leur autorisation ou leur accord formel. C'est dire aussi que son commerce extérieur dépend d'une entente avec ces Etats continentaux. Est-ce à dire que nous subissons passivement leur loi et que des arrangements commerciaux nous sont imposés ? Nullement. Jusqu'ici, la Confédération helvétique a eu l'insigne privilège de pouvoir négocier librement avec ses partenaires. De part et d'autre, il a fallu de la patience pour arriver à un résultat relativement satisfaisant. Et comme M. le conseiller fédéral Stämpfli, notre ministre de l'économie publique, avait le courage de le rappeler publiquement l'autre jour, si nous avons négocié pendant huit mois avec le Reich, c'est parce que nous avons tenu à obtenir la possibilité de commercer, à travers les lignes du contre-blocus, avec les pays anglo-saxons et avec les continents d'outre-mer. L'entrée en guerre de l'Amérique aggrave encore durement notre situation.

Tous les Suisses savent quelle persévérance et quelle fermeté il faut actuellement pour maintenir une neutralité scrupuleuse au sein de l'Europe. Ils savent que leurs autorités ont veillé avec une magnifique conscience à ce qu'aucune matiere importée d'un belligérant ne profite à ses adversaires sous quelque forme que ce soit. Ils savent qu'aucun reproche fondé n'a pu nous être adressé à ce sujet. Ils se demandent si nous soumettre à un blocus d'une rigidité absolue ne va pas à l'encontre des intérêts en cause, puisque c'est nous forcer ainsi à acheter les matières indispensables à nos besoins intérieurs, chez d'autres, et cela à des prix extrêmement onéreux qui ont pour effet de vider nos caisses et de transférer des devises par dessus le Rhin.

Pour le moment, les négociations ont repris des deux côtés. Le ministre de Suisse à Londres est venu faire rapport. Il repartira avec des nouvelles instructions. Il tentera d'obtenir des allègements. Mais notre inquiétude n'en est pas moins grande: même si la Grande-Bretagne nous témoignait une compréhension entière que nous nous croyons en droit d'attendre de tous les belligérants une extension des hostilités au bassin de la Méditerranée et à l'Afrique septentrionale risquerait de couper pratiquement les voies de communication qui auraient été rouvertes théoriquement .

L'autre front sur lequel nos autorités doivent lutter est celui des prix. Depuis le début des hostilités, le coût de l'existence a renchéri de plus de 30%. Les salaires ne suivent pas au même rythme. Ils ne le pourraient pas sans créer rapidement un danger d'inflation, parce que l'adaptation des prix aux salaires et des salaires aux prix est comme une vis sans fin. D'autre part, les industriels se trouvent ici dans une situation très épineuse, car ils sont soumis à une pression très dure. Ils doivent acheter à l'étranger à des prix très onéreux. Mais pour vendre, ils doivent calculer au plus près. C'est assez dire que notre économie travaille à perte. Non seulement nous consacrons une grande partie de la richesse nationale à la défense militaire du pays, mais nous mobilisons tous nos capitaux pour maintenir la marche aussi normale que possible de nos industries .

Cela n'est pas toujours compris à l'intérieur du pays. Ce ne l'est pas non plus à l'extérieur. Certes, nous achetons très cher certaines matières premières qui ne sont pas absolument indispensables, qui ne sont pas de première nécessité, parce que nous ne pouvons pas choisir entre divers fournisseurs, parce que les effets conjugués du blocus et du contre-blocus ne nous laissent, la plupart du temps, qu'une porte ouverte pour notre ravitaillement. La loi de l'offre et de la demande ne joue plus .Surtout, nos autorités estiment qu'il n'est pas de sacrifice trop lourd ou de dépense trop onéreuse, quand il s'agit de donner du travail à nos ouvriers. Nous ne demandons pas à vivre plus confortablement que d'autres. Nous sommes prêts à prendre notre part des sacrifices qui sont imposés à tous les peuples. Mais nous savons aussi que notre résistance militaire et morale sera d'autant mieux assurée que chacun conservera le seul bien qui fasse la vie digne d'être vécue: le travail.

Rapprochons ces deux causes: le blocus qui n'a point d'égards suffisants pour notre situation très particulière et notre ferme volonté de donner du travail à tous, coûte que coûte, et l'on comprendra les principes majeurs de la politique économique de la Suisse. Elle n'est point utilitaire, comme certains osent le prétendre. Elle est dominée par une règle essentielle qui commande nos attitudes: la résolution de rester pleinement indépendants.

PIERRE BEGUIN.

PARMI LA PRESSE SUISSE

Depuis longtemps déjà, la vallée de Poschiavo, dans la partie italienne des Grisons, se trouve dans une situation économique très difficile. L'exploitation des terrain que les paysans possédaient sur territoire italien devient de plus en plus ardue, l'hôtellerie est bien malade, enfin la seule voie de communication avec la mère-patrie, la ligne de la Bernina, a le gros inconvénient de demander des tarifs prohibitifs. C'est pourquoi, par le canal du journal IL GRIGIONE ITALIANO les gens de Posciavo demandent que la ligne de la Bernina soit rattachée aux C.F.F. Notre confrère écrit entre autres:

Nous sommes une petite minorité, mais tous nos coeurs battent pour la chère patrie et nous savons aussi que nous pouvons compter sur l'estime de nos compatriotes d'outre-Alpes. Nous sommes certains que les quatre millions et demi de citoyens suisses, dès qu'ils auront appris la situation dans laquelle nous nous trouvons, approuveront l'indispensable sacrifice qu'implique le transfert dont nous avons besoin. Il faut agir en sorte que l'unique voie ferrée qui nous unit à la patrie, et qui traverse l'imposant massif de la Bernina, ne nous fasse plus défaut. Tous ceux qui ont vu, par un beau jour, des wagons de la compagnie de la Bernina, les glaciers, les lacs, les sommets, les forêts qui se succèdent entre Pontrésina et Poschiavo jusqu'à la frontière, et tous ceux qui connaissent la population simple, laborieuse, et si patriote de cette ravissante vallée admettront que la dépense nécessaire pour nous désenclaver est des plus justifiées. Nous en serons éternellement reconnaissants à ceux qui nous auront soutenus.

Il faut que cet appel généreux soit entendu. Ajoutons qu'il a déjà éveillé un écho très sympathique dans la plupart des journaux de la Suisse alémanique.

BIBLIOGRAPHIE

LA SUISSE EN IMAGES

La Suisse, îlot de paix et plus que jamais paradis de l'Europe ne pourrait guère être représentée aujourd'hui de manière plus charmante qu'elle ne l'est sur la nouvelle carte de la patrie qui a été publiée par l'Office Central Suisse du Tourisme. Fruit d'une étroite collaboration entre l'art graphique et la science géographique, elle a été dessinée par un jeune artiste zurichois, Otto Müller, sous la direction de M. le Prof. E. Imhof. Les ateliers Hallwag à Berne se sont chargés d'en faire une reproduction impeccable.

Il ne s'agit pas là d'une carte ordinaire, de caractère abstrait. Bien plutôt on y fait figurer, dans leur cadre géographique, et comme sur les cartes du temps jadis, de centaines de vues et de petites images vues à vol d'oiseau. Et ainsi, elle nous montre tout ce qui fait le visage aimé de notre pays, la beauté de ses monts et ses lacs, ses cités et villages, la diversité dans l'architecture de ses maisons, églises et châteaux. Ces images du pays se trouvent encore animée par ses habitants que l'on nous présente au travail ou à leurs loisirs, ses ouvriers, paysans, soldats et sportifs, et tous ceux qui possèdent la joie de vivre.

Tous ces sujets caractéristiques ont été réduits à leur plus simple expression avec un sens très sûr de l'essentiel et l'humour le plus aimable, et des images telles que celles de Bâle, Lausanne, Neuchâtel ou Sion sont de vrais petits chefs d'ouvres. Mais la carte ne se borne pas à nous présenter la Suisse de nos jours. Les portraits de ses poètes et philosophes illustres, de ses chefs et de ses valeureux guerriers éveillent de belles réminiscences de son grand passé. On pourra contempler cette carte des heures durant et y faire encore et toujours les découvertes les plus réjouissantes.

Par sa présentation attrayante autant que par le choix judicieux des sujets essentiels, elle est à la fois instructive et pleine d'une fantaisie charmante.

Par la perfection du dessin et le goût qui a dicté l'encadrement de cette mosaïque coloriée, cette carte est tout particulièrement destinée à devenir un ornement de nos foyers aussi artistique qu'éloquent. Elle se trouve encore enrichie par les notes d'histoire de l'art imprimés du verso.

MIT EINEM BRITISCHEN TRUPPENSCHIFF NACH AUSTRALIEN

(Suite de la page 1)

Wir müssen warten, denn eben steigen aus grossen Motorschiffen italienische und lybische Kriegsgefangene die Gangway hinauf., Ein Zug, der kein Ende zu nehmen scheint. Die Gefangenen tragen Tropenhelm, dunkelblaue Jacke und kurze Hose mit einem kreisrunden hellen Flecken auf der Sitzfläche, wohl ein Erkennungszeichen. Jeder hat ein Bündel mit einer Wolldecke und seinen persönlichen kleinen Habseligkeiten. Bewacht werden sie von Soldaten des sogennanten «Todesbatallions», junge, ausgewählt schön gewachsene grosse Leute, die sich freiwillig dort einsetzen, wo die Gefahr am grössten ist. Sie bilden mit ihrem meist blonden Haar und mit ihrem blauen oder grauen Augen einen auffallenden Gegensatz zu den kleinen, schwarzhaarigen und dunkeläugigen Gefangenen. Sie tragen die Khaki-Trupenuniform mit shorts und dem bequemen losen Hemd und das Abzeichen des Todesbatallions, ein langes dolchartiges Messer in ihrem Gürtel, und auf dem Kopf den breitkrämigen malerischen Filzhut.

Nach den Gefangenen kommen wir an die Reihe, wir wenigen Passagiere, die mitgenommen werden. Wie gross ist nicht unser Erstaunen als wir oben — wie auf einem Passagierdampfer in Friedenszeiten — von einem richtigen Purser in Uniform in Empfang genommen werden, der uns die Kabinen zuweist.

Unbekümmert um die gewählte Schiffsklasse werden wir alle oben in den früheren Luxuskabinen einquartiert. Platz gibt es ja genug. Die Gefangenen, weit über tausend, sind unten in der ehemaligen Touristen — und 3. ter, klasse. Etwas haben alle Kabinen ihr Aussehen verändert. In jedem Luxuszimmer — Kabine ist für diese grossen teppichbelegten Räume nicht mehr die richtige Bezeichnung — stand früher ein sehr komfortables eingelegtes Prachtsbett. Höchstens waren es zwei Betten, nicht übereinander, sondern nebeneinander wie in einem Hotelzimmer. Und heute sind in den Ecken, wo es nur möglich war, überall Schiffsbetten eingebaut worden, immer mehrere übereinander, Holzrahmen mit Drahtmatraze. Auch die Luxusbetten haben diesen Aufbau erhalten; einfache Pfosten, die dem kostbaren eingelegten Holtz aufgenagelt wurden, tragen die höheren Etagen. Denn dieser Dampfer bringt Truppen; Tausende von Soldaten werden auf ihm aus den entlogenen Teilen des britischen Empires zu den Kriegsschauplätzen des Mittelmeers gebracht. Wir haben ein Dutzend Offiziere an Bord, Australier und Neuseeländer, die meisten ergraute Veteranen aus dem letzten Weltkrieg. Sie haben sich als Freiwillige gemeldet und sie führen das Kommando bei den Truppentransporten. Jetz, bei der Rückreize sind sie Passagiere wie wir.

Kaum sind alle Menschen und Gepäckstücke auf dem Schiff, fühlen wir auch schon das leise Zittern der Maschinen. In der glasigen Sonnenglut ist bald nichts mehr vom Hafen erkennbar.

(A suivre).

ED. LAURENS

La cigarette de qualité par excellence

QUELQUES SPECIALITES RECOMMANDES:

Laurens - Extra... ...	P.T.	10	les	20	cigarettes
Surfine	»	8	»	»	»
Prince de Monaco ...	»	7	»	»	»
Fine No. 16	»	6	»	»	»
Filtra (en tabac d'Orient ou de Virginie	»	5	»	»	»

MENA HOUSE HOTEL

PYRAMIDES

CHAQUE SAMEDI

DINER DANSANT

Prière de réserver les tables d'avance. Tél 96812-3-4

THE CAIRO SAND BRICKS Cy.

B.P. 959, Le Caire — Tél. 59505 et 59506 R.C. Caire No. 723

Toutes sortes de briques pour la construction	Matériaux pour isolations contre la chaleur et le froid
Briques Silico-Calcaires, ordinaires et pour façades.	Béton Cellulaire «Celton», s'emploie sous forme de blocs, de plaques, coquilles et coulé sur place.
Briques Creuses – légères et résistantes.	Pour isoler: les murs, les terrasses, les planches, les conduites de vapeur, etc.
Briques ou Blocs de Béton Cellulaire «Celton».	

Usines à l'Abbassieh et à Bassatine— Bureau de Ventes pour l'Usine du Marg.

JUBILÉ D'OR PHILIPS

1892 PHILIPS 1942

POSTES RECEPTEURS

Pour célébrer son jubilé d'or — 50 années de progrès dans le domaine des recherches électriques — PHILIPS a lancé de nouveaux appareils sensationnels: une série de modèles comportant une nouvelle technique, «l'ajustage MAESTROMATIC» qui rend la réception cinq fois meilleure.

L'ajustage "MAESTROMATIC"

a cinq avantages prédominants

1 Une nouvelle bande d'e-x-p-a-n-s-i-o-n pour ondes courtes qui rend plus facile l'ajustage des stations. Cette bande ne comporte pas d'espaces vides contrairement aux bandes habituelles.

2 Un ajustage des stations facile et rapide. Une fois la station captée, vous l'entendrez avec le maximum de netteté.

3 Une réception meilleure et plus stable. Avec MAESTROMATIC vous ne risquez jamais de dériver; vous êtes comme « ancré » à votre station.

4 Une réception plus claire et plus nette. MAESTROMATIC élimine les parasites dûs aux émissions voisines.

5 Un bouton de réglage qui permet d'obtenir une émisison claire et fidèle, qu'il s'agisse de paroles ou de musique.

50 ans d'expérience derrière chacun d'eux.

50ème anniversaire des appareils

Une longue ère de service devant chacun d'eux

1892 PHILIPS 1942

MISR SHIPPING S.A.E.

AMALGAMATING THE EGYPTIAN BRANCHES OF

COX & KINGS (Agents) Ltd.

Clearing & Forwarding — Transport — Storage — Insurance — Passage & Tourist Agents.

General Contractors.

General Agents for: Misr Airlines, Cunard White Star Line, Law Union & Rock Insurance Co. Ltd., London.

Head Office, Cairo: Rue Ibrahim Pacha, Tél. 46303, 45960.
Alerandria: 30, Rue Chérif Pacha, Tél. 25025, 26001.
Port-Said: Quay Sultan Hussein, Tél. 2921.

Agents & Correspondents all over the World.

FE10

Visite inattendue ? . . .

NESCAFÉ

vous permet d'offrir à la minute un délicieux café.

Le café sans cafetière

c'est un produit NESTLÉ

CHOCOLAT AU LAIT

EN TABLETTES

CHEZ

"GROPPI" & "A L'AMERICAINE"

S. A. E. "PHAROS"

Capital entièrement versé L.E. 25.000
R.C. No. 171 Alex.

Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul
Succursales: LE CAIRE — PORT-SAID — SUEZ.

Déménagements Locaux par Fourgons Capitonnés
Emballages de Mobilier en Caisses et en Cadres (Liftvans)
Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde
Dédouanements — Transits — Expéditions — Assurances

Tauco
(LATE DELTA)
Manufacturing Company
1936

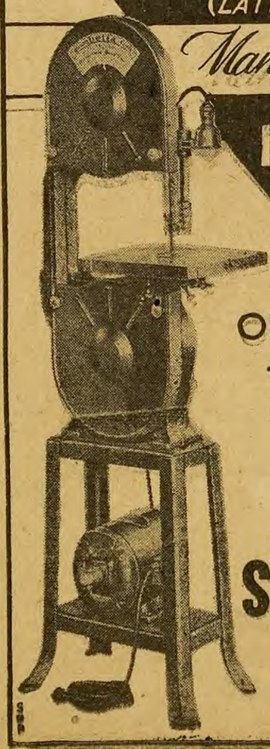

OUTILLAGE POUR LE TRAVAIL DU BOIS

A COMMANDE MOTRICE

Représentants

SULZER FRÈRES

LE CAIRE - ALEXANDRIE
44, RUE KASR EL NIL
4, RUE GARE DU CAIRE

LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

(Suite de la 1ère page).

Une agence a été créé au Caire au commencement de la guerre et, comme les journaux annoncent, une autre vient d'être créé à Tokio.

Il envoie des délégués pour visiter les lieux de détention où se trouvent les prisonniers et internés et leur apporter l'assistance morale dont ils ont besoin.

Il sert d'intermédiaire bénévole, en temps de paix comme en temps de guerre, entre les gouvernements pour accomplir lui-même ou rendre possible à d'autres, l'œuvre humanitaire d'entr'aide et de secours aux victimes de la guerre.

Si l'on réfléchit un peu à cette activité dans les temps de guerre où l'atmosphère du monde est empoisonnée par la haine, la suspicion, la crainte, vous pouvez vous rendre compte des difficultés de ce travail. En effet, le Comité est en face d'une tâche d'extrême délicatesse et doit agir avec prudence et sagesse.

D'autre part, quelle immense confiance apportent les états belligérants à notre Comité!

Comme l'a dit l'autre jour M. Huber à l'occasion d'une visite de journalistes étrangers à l'Agence centrale de Genève:

«Notre activité demande beaucoup de discrétion et de tact.

Aucun message, aucun télégramme, aucune lettre doit quitter l'Agence, sans, s'ils étaient connus à tout le monde, nous ne puissions en assumer notre entière et pleine responsabolité vis-à-vis de tous les belligérants.

Nous ne servons les intérêts ni d'un parti ni de notre institution mais uniquement l'humanité souffrante».

On a beau dire que l'action du C.I.C.R. repose sur la Convention de Genève. Je dirais plutôt qu'elle repose sur la confiance que le monde entier et les états belligérants en particulier ont en lui et en général en la Suisse.

Je crois que les Suisses ont compris cela mieux que jamais comme dans cette guerre cette confiance constitue pour nous tous un grand honneur et une obligation. Et j'ajouterais une unique occasion de servir.

Que la Suisse ait échappé aux misères de la guerre mondiale comme elle a échappé jusqu'à présent à la guerre actuelle, est un miracle. Or vis-à-vis de ce miracle, soyons reconnaissants. Notre politique extérieure doit bien être dirigée par les principes de la plus stricte neutralité, mais, sachons en faire une neutralité active. Comme l'a dit l'autre jour M. Wetter, ancien président de la Confédération :Une neutralité active cela veut dire servir, se rendre utile à diminuer les misères. L'occasion pour notre pays de remplir une mission humanitaire est comme je l'ai déjà dit absolument unique.

Elle est unique non seulement dans un sens humanitaire, mais aussi avouons-le dans un but politique réaliste. Il faut que la Suisse justifie son existence, son indépendance, avec tous ses moyens. Nous devons montrer que le monde a besoin de nos services, de notre activité. C'est pour cela que le Conseil Fédéral fait tout pour seconder l'œuvre du Comité soit par des secours financiers, soit par son Département politique et ses représentants diplomatiques à l'étranger.

L'activité du C.I.C.R. la plus en vue s'accomplit à l'Agence Centrale des Prisonniers de Guerre à Genève. Cette Agence installée dans la aernière guerre au Musée Rath, se trouve depuis Septembre au Bâtiment Electoral. Là 2.500 collaborateurs dont environ 170 bénévoles sont constamment à l'œuvre pour faire face à un travail gigantesque.

L'Agence a reçu, de septembre 1939 à octobre 1941, 71.000 visiteurs qui sont venus s'enquérir à Genève de ceux des leurs dont ils étaient sans nouvelles ou des possibilités d'apporter des secours à un prisonnier. Le mouvement de la correspondance de l'Agence centrale des prisonniers de guerre atteignit en septembre 1941 le chiffre de 14 millions de plis, soit 6 millions de lettres reçues et 8 millions de lettres envoyées. L'on a enregistré en un seul jour l'arrivée de 60.000 lettres et l'expédition de 120.000 envois. Les 60 fichiers de l'Agence (militaires et civils) contiennent actuellement plus de 10 millions de fiches. Le laboratoire de photocopie a tiré un million de reproductions de documents officiels. Pour le seul mois de septembre 1941, les fourntiures de bureau atteignent le chiffre de 19.209 fr. Quant au service de secours chargé de centraliser et d'expédier les envois de vivres, vêtements, médicaments, etc., destinés aux prisonniers de guerre, il a déjà transmis 40 millions de kilos de vivres représentant 5000 wagons de marchandises.

Quelle misère, quelle anxiété, quels soucis sont représentés dans ces nombres de messages humains!

Permettez-moi de citer quelques messages de remerciements cueillis par hasard parmi les milliers qui arrivent à l'Agence Centrale de Genève.

Périgueux, 21. IV. 1941

Au Comité International
de la Croix Rouge
GENEVE.

J'ai reçu votre lettre du 31 Mars et je vous remercie infiniment pour les renseignements concernant mes enfants. Vous m'avez donné l'occasion de sentir la bienfaisance de votre organisation magnifique en calmant le cœur d'une mère malade des inquiétudes.

Veuillez agréer, Messieurs et Mesdames, l'expression de mes remerciements sincères et de mes salutations respectueuses. Istanbul, le 8.10.1941

Au Comité International de la Croix Rouge
GENEVE.

Profondément émue par votre honorée du 29.9.41, Réf. CSF 18651, je me hâte de vous exprimer toute ma reconnaissance pour votre sollicitude.

Nous sommes de nationalité arménienne de même que mon frère, par conséquent, nous considérons la Croix Rouge un peu comme notre Patrie. N'est-elle pas l'emblème de Celui qui a souffert, pleuré aimé et qui est mort pour nous?

Ne voulant pas profiter plus longtemps de votre bienveillance, je termine ma présente, en vous assurant une fois de plus de toute ma profonde gratitude. *Private .....*

Stalag XX A (100)

May I take the opportunity of thanking the International Red Cross for the great work that they have performed, and still are performing on our behalf.

Our gratitude can never be expressed in words, so please convey my appreciation which is equally shared by all British Prisoners of War to all helpers to this great Organisation. *Milano 26.9.41.*

Cara Croce Rossa
GINEVRA (Svizzera)

Mi hanno detto che tu fai sempre opere buone.

Io ti assicuro che preghero Dio per tè tutte le mattine, ma fa in modo che questa mia fotografia possa giungere A MIO PAPA' CHE DA ANNI NON MI VEDE!

Oggi sono già grandicella, studio e faccio la buona tutto per lui.

Sarà certo felice se potrà ricevere mie notizie. IO NON NE HO DI SUE, MA SENTO CHE E VIVO E CHE VUOLE VEDERMI.

Ti supplico di essere buona anche con me, cara Croce Rossa, tu poi fare arrivare a mio papà questa mia. *A.C. di anni 10*

Grazie di tutto cuore. *MILANO*

Comme l'agence Centrale de Genève à elle seule ne peut plus accomplir ce travail immense, elle a dû fonder des sections auxiliaires dans 25 autres localités du pays, notamment à Bâle, Zurich, Lausanne, St. Gall, Neuchâtel, Lugano, etc. Le nombre des collaborateurs dans ces sections auxiliaires est de plus de 2.000 personnes.

Il me reste à dire un mot sur l'activité des délégués du Comité, ce qui me permet de passer au but de notre mission au Caire.

Cette activité des délégués s'est multipliée pendant la dernière année. Des délégués du Comité ont visité des camps de prisonniers en Angleterre, en Allemagne, en Italie, au Canada, aux Indes, en Afrique du Sud, en Afrique Orientale et en Australie.

Un délégué a dernièrement visité les pays Balkaniques notamment la Grèce où les besoins sont des plus urgents. Le problème des secours à envoyer aux populations civiles entre de plus en plus dans le champ d'activité de ce Comité.

Comme vous le savez tous, la fonction du délégué du Comité en Egypte a été remplie avec beaucoup de dévouement depuis le commencement de la guerre, par M. le Dr. Vaucher, admirablement secondé par Madame Vaucher. Le poste a pris de plus en plus d'importance et d'ampleur, non seulement par les opérations militaires dans l'Afrique du Nord mais du fait que Le Caire devient de plus en plus le relais postal entre la Suisse d'une part et le Proche Orient, l'Afrique et l'Asie d'autre part.

Le Caire, pour le Comité est le poste le plus important en dehors de Genève. C'est pour cela que le Comité a décidé de renforcer considérablement la Délégation du Caire, M. Vaucher reste le délégué secrtaire auprès des autorités égyptiennes, tandis que notre délégation composée de Mr. Descœudres, de Mlle. Hentsch et de moi-même est accrédité auprès des autorités britanniques dans le Proche-Orient.

Le Dr. Descœudres qui pendant 18 mois a visité les camps de prisonniers en Allemagne, et Mlle Marthe Hentsch qui depuis le commencement des hostilités a travaillé à l'Agence Centrale apporteront au Caire toutes les expériences de celle-ci. L'organisation de notre bureau est dans les mains de Mlle Hentsch.

D'après les principes du Comité, le travail de l'Agence doit être accompli autant que possible par des Suisses. Le monde doit s'apercevoir que l'œuvre du Comité est une œuvre suisse.

C'est pour cela que nous sollicitons votre concours. Nous avons besoin de votre sympathie, de votre aide, de votre assistance.

Aidez-nous tous à la tâche qui nous incombe, de réaliser ici en Egypte ce problème de neutralité active et de servir! *Dr. A. L. VISCHER*

A ALEXANDRIE

Parmi nos Sociétés...

Société Suisse d'Alexandrie

Bärndütsch-Abe

Jeudi 29 janvier 1942 dès 7.30 p.m. une Choucroûte garnie sera servie au Cercle.

Après le repas M. le Pasteur E. Widmer donera lecture sur quelques œuvres en bärndütsch.

Les frais du repas seront repartis entre les participants.

Prière s'inscrire auprèss du Président, M. A. Maeder, (Téléphone: 28682) ou du Trésoorier, M. M. J. Koller (Téléphone: 28742) jusqu'à Mercredi 28 Janvier à midi.

AUX DAMES DE LA COLONIE

CAUSERIE SUR L'HISTOIRE SUISSE

La prochaine conférence qui sera donnée par M. Aloys de Marignac sur:

«MANIFESTATIONS TYPIQUES DE LA VIE EN SUISSE»

aura lieu, mercredi le 4 février 1942 à 3 h. 30 p.m. dans la petite salle du Cercle Suisse.

SOCIÉTÉ "HELVETIA"

Ouvroir des Dames Suisses

Le Comité de l' «Helvetia» prie tous les membres de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le Lundi 26 janvier 1942 à 3 heures 30 de l'après-midi, dans la Salle de l'Ouvroir.

ORDRE DU JOUR:

1. — Lecture du procès verbal de la dernière Assemblée Générale.
2. — Rapport sur l'exercice de l'année écoulée.
3. — Rapport des Censeurs.
4. — Projets pour la Vente de Charité annuelle 1942.
5. — Election des Censeurs.
6. — Election du Comité.

AU CAIRE

Parmi nos Sociétés...

NOUVELLE SOCIETE HELVETIQUE

GROUPE DU CAIRE

La prochaine réunion du groupe aura lieu jeudi 22 janvier à 8 h. 30 p.m. au Cercle Suisse.

Tous les Suisses qu'intéresse un échange de vue sur des questions nationales sont cordialement invités.

La réception de la Délégation Suisse aux Cercles Suisses du Caire et d'Alexandrie, le 16 et 18 Janvier 1941

(Suite de la 1ère page)

Puis le Conférencier, apres nous avoir ému par la lecture de quelques lettres de demandes et de remerciements, où vibrent tout l'espoir et la reconnaissance. nous indique le rôle du Comité local, et termine par un vibrant appel à nos compatriotes, pour que ne soit marchandé leur appui à une Oeuvre dont la Suisse peut être fière, et qui fait flotter pacifiquement et si utilement, par le Monde et dans les coeurs, les couleurs de notre Patrie.

Nous publions en première page de ce journal, le bel exposé de M. le Dr. Viscner.

M. Ferrier remercie ensuite le Dr. Vischer et son magistral exposé.

«Au nom de tous mes compatriotes, dit M. Ferrier, je remercie très sincèrement Monsieur le Dr. Vischer pour l'intéressant exposé qu'il vient de nous faire. Nous avons été saisis, en l'entendant, par l'énorme travail accompli par le Comité de la Croix-Rouge Internationale à Genève et par ses collaborateurs. Nous profitons de cette occasion pour remercier nos compatriotes qui se dévouent pour cette oeuvre et, en particulier nos hôtes de ce soir et tous ceux qui au Caire, depuis deux ans, se sont consacrés au service de la Croix-Rouge Internationale.

Si des gouvernements en guerre, des chefs d'armées belligérantes autorisent les représentants de la Croix-Rouge Internationale à traverser leurs pays en tous sens, à connaître des secrets jalousement gardés, acceptent leurs avis, leurs conseils, leurs critiques même, c'est parce qu'ils savent pouvoir placer en eux qui servent les deux croix, la rouge et la blanche, une confiance sans réserve. Quelle responsabilité, chers compatriotes, pour ceux qui acceptent de remplir ce devoir sans jamais faillir, mais quelle satisfaction aussi que la reconnaissance de ceux que nous aidons!

J'ose espérer que beaucoup d'entre nous, répondant à l'appel de Monsieur le Président Huber, transmis par Monsieur le Dr. Vischer, se décideront à consacrer une partie de leur forces à cette magnifique oeuvre. Ils ne sauraient mieux servir que notre patrie».

Tout le monde se retrouva ensuite devant le buffet préparé par le Cercle où, les conversations s'animant et s'entrecroisant, la plus franche cordialité régnera jusqu'à la fin de cette agréable soirée.

A Alexandrie, M. le Dr. Vischer, M. le Dr. Descoeudres et Mlle Hentsch furent les hôtes du Cercle. Un thé fut très aimablement servi par quelques dames de la Colonie, puis après quelques mots d'introduction de M. Etienne Combe, Président du groupe alexandrin de la N.S.H. et chargé de la direction du Bureau de la Croix-Rouge à organiser dans notre ville, M. le Dr. Vischer reprit les grandes lignes du bel exposé qu'il venait de faire au Cercle Suisse du Caire.

Il fut écouté avec la plus grande attention et il aura pu se rendre compte, ainsi que ses collaborateurs, de la sympathie et de la confiance qui leur est acquise.

Notre Colonie s'est associée de coeur aux paroles que prononça M. Maeder, Président du Cercle en terminant cette première prise de contact et nous sommes bien persuadés que tous les Suisses d'Egypte sont unanimes à désirer et aider de leur mieux au développement du magnifique travail entrepris en Egypte par M. et Mme. Vaucher et qui, grâce à l'arrivée de la nouvelle délégation de Genève, pourra être encore élargie pour le plus grand bien des milliers de personnes appelées à bénéficier de leur dévouement et de leur expérience.

Voici le résumé de l'allocution prononcée par M. Maeder.

«Je pense me faire l'interprète de vous tous en remerciant chaleureusement Monsieur le Dr. Vischer de son intéressante causerie.

Les chiffres qui viennent de nous être données par le Dr. Vischer sont éloquents. L'oeuvre humanitaire de la Croix-Rouge a pris une extension considérable et elle grandit encore, et ceux qui ont contribué à mettre sur pied cette grande organisation à Genève et dans d'autres villes Suisses et à l'étranger et qui en assurent le bon fonctionnement, ont droit à notre admiration. En fait ils méritent non seulement notre admiration mais aussi notre apport pratique, et j'espère que notre colonie profitera de l'occasion qui lui sera offerte incessamment pour manifester ce support d'une façon tangible.

Je saisis cette occasion pour souhaiter au nom de la Société Suisse d'Alexandrie une cordiale bienvenue au Dr. Vischer, au Dr. Descoeudres, et à Mademoiselle Hentsch, et puisque leurs occupations les retiendront vraisemblablement pendant quelques temps dans ce pays, je voudrais les assurer qu'ils seront toujours les bienvenus au Cercle Suisse».

L'aide le plus sûr de la *publicité* est la *typographie*

R. C. 1010

Un personnel qualifié, un choix important de caractères et des machines modernes les plus perfectionnées nous permettent de donner toute leur valeur à vos **imprimés publicitaires.**

Imprimerie **A. Procaccia** — Imprimerie du **Journal Suisse d'Egypte et du Proche Orient**

30, Rue Salah El Dine — Téléphones 22564—21086

Services Divins

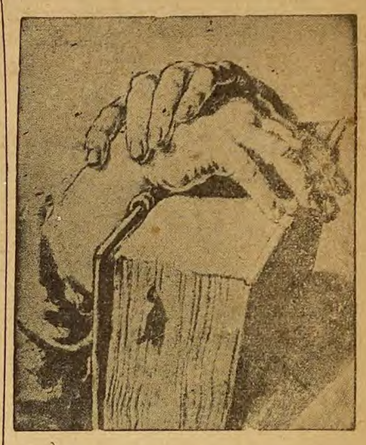

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE

14, Rue de la Poste (Tél. 24249).

Dimanche 25 Janvier

10 h. 15 a.m. Culte en allemand.

Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE

39, Avenue Fouad 1er

Dimanche 25 Janvier

10 h. 15. — Ecole du Dimanche.
11 h. 00 — Culte: « A Propos de non-résistance».

Adresse de M. le Pasteur Ecuyer: **30, Rue Madabegh, 5e étage, appartement 18. Tél. 42199**

DECES

Madame et le Docteur Ernest Hess
Mme et M. Auguste Linke
ont la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de subir de leur bien aimé père et beau-père

F. SCHINDLER

Docteur en droit

décédé à Glaris, le 12 janvier, en sa quatre-vingtième année.

Dr. Jr. F. Schindler, après avoir suivi le gymnase à Zurich, fit ses études en droit à Leipzig, Berlin et Paris avant de passer à Zurich. Sa thèse de doctorat fut consacrée au code de romain. Tout jeune avocat encore, il se voua à la rédaction de la Nouvelle Gazette de Glaris, organe du parti libéral, feuille dont il resta le fidèle collaborateur jusqu'à ces derniers jours.

Homme politique actif et résolu, il siégea au Landrath pendant de longues années jusqu'à ce qu'il fut la première victime en 1918, de la représentation proportionnelle introduite dans le canton.

Avocat bien connu jusqu'aux derniers alpages de son petit pays, il défendit énergiquement entre autres, les intérêts du «Löntschwerk» une des premières entreprises hydroélectriques qui aient été établies dans nos contrées.

Ses capacités juridiques furent remarquées jusqu'aux plus hautes instances et c'est ainsi qu'il fut appelé à collaborer à l'élaboration du nouveau code pénal suisse.

En 1911, Dr. F. Schindler fut élu président du tribunal civil de l'Etat de Glaris, charge qu'il occupa fidèlement pendant 7 périodes, soit 21 ans, toujours investi de la pleine confiance de ses concitoyens de la Landsgemeinde.

Président de maints Conseils d'Administration, d'oeuvres sociales et charitables, d'écoles et autres, il fut aussi, avec un dévouement tout spécial, l'âme animatrice de la Société d'Histoire du canton de Glaris dont le but principal de la dernière décade était la rénovation du Palais Freuler à Näfels, afin que les collections et les trophées du pays y trouvent un asile sûr et un cadre digne de leur valeur.

Ses connaissances et ses études linguistiques firent de lui un des premiers adhérants au mouvement qui mena à la renaissance et à la reconnaissance officielle de la langue romanche et la décision du Conseil fédéral, faisant accéder au rang de quatrième langue nationale, la langue romanche, aura été une très grande joie pour le Dr. Schindler.

C'est avec lui, un bon citoyen et un vrai suisse qui s'en va. Son souvenir demeurera.

M. le Dr. Schindler fut de longues années un fidèle ami du Journal Suisse qu'il aimait à lire et nous avons reçu de lui à diverses reprises des témoignages encourageants de sa sympathie.

C'est de coeur que nous nous associons au deuil qui vient de frapper la patrie et les amis du défunt.

Nous présentons à Mme et le Dr. Ernest Hess, à Mme et M. A Linke ainsi qu'aux familles si cruellement éprouvées l'expression de nos plus sincères condoléances et de notre très respectueuse sympathie.

DONATIONS

La Société Suisse de Secours du Caire a reçu de M. et Mme Edouard Rauber la somme de P.T. 200 en mémoire de Mme Paul Franck décédée dernièrement à Genève et remercie chaleureusement les généreux donateurs.

CONFERENCE

ECOLE DE SERVICE SOCIAL D'ALEXANDRIE

Les Cours de Littérature donné en faveur du Centre ambulant de puériculture par M. J R. Fiechter avec lecture de Madame M. A. Lascaris, aura lieu à l'Ecole de Service Social, 55 rue Fouad 1er., mardi prochain 27 janvier à 6 heures précises.

Thème : *Le Roman de la Rose.*

BANQUE OTTOMANE

FONDÉE EN 1863

CAPITAL ... ... Lstg. 10.000.000
VERSE ... ... Lstg. 5.000.000
RESERVES . ... Lstg. 1.250.000

LONDRES MANCHESTER ISTANBUL

AGENCES EN EGYPTE:
ALEXANDRIE — LE CAIRE — MOUSKY — ISMAILIA—MINIEH — PORT-SAID — MANSOURAH — GENEIFA — PORT-TEWFIK.

Agences dans toutes les Principales villes de:
TURQUIE — CHYPRE — IRAK — IRAN
PALESTINE — TRANSJORDANIE.

La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.

R.C. Alexandrie 143

IONIAN BANK LIMITED

Fondée en 1839

Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 2

Capital autorisé: £ 1,000,000. Capital Souscrit et versé: £ 600,000

Fonds de Réserve: £ 75,000

Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE
Agences » » Benha, Beni-Suef, Damanhour, Fayoum, Mansourah, Minieh, Tantah, Zagazig.

Succursales et Agences en GRÈCE et à CHYPRE

Toutes opérations de Banque. Caisse d'Epargne.
R. C. No. 374 — Alexandrie.

The Tractor & Engineering Co. S. A. E.

(incorporating MOSSERI, CURIEL & Co.)

ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caire
LE CAIRE: 140, Rue Emad el Din

AGENTS DES MAISONS:
MARSHALL, SONS & Co. (Successors) Ltd. Gainsborough.
INGERSOLL-RAND Co. Ltd. - Londres.
THE GENERAL ELEOTRIC Co. Ltd. Londres.

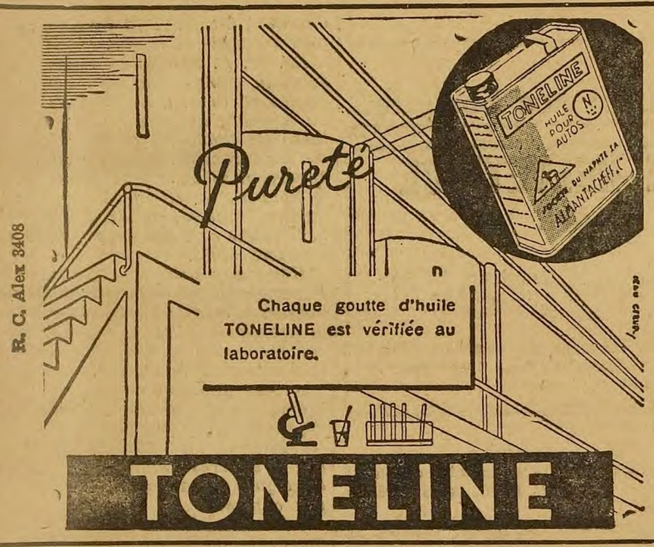

JACOT-DESCOMBES & Cie

BUREAU TECHNIQUE
ALEXANDRIE, 12, Rue Sidi Metwalli — Tél. 27227
LE CAIRE, 21, Avenue Fouad 1er — Tél. 53959

BROWN BOVERI Machines et appareils électriques Moteurs - Transformateurs - Soudure à l'arc - Traction électrique - Centrales Turbines à vapeur - Chaudières Velox

SCHLIEREN LANDIS et GYR Ascenseurs - Monte-charge Compteurs électriques

J. G. JACOT-DESCOMBES — Bureau d'Ingénieur - Conseil
Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.
Elaboration de devis - Expertises - Inspections - Surveillance.

COMPTOIR DES CIMENTS

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan Portland Cement Company
Siège Social: LE CAIRE, 21, Avenue Fouad 1er, Immeuble « La Genevoise »
B.P. 844, Téléphone 46025
Bureau: à ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 10
B.P. 397, Téléphone 21579

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

Garanti conforme au *British Standard Specification for Portland Cement*, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien.

" SUPERCRETE

Ciment à haute résistance et à durcissement rapide

SEAWATER CEMENT

Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.

PRODUCTION ANNUELLE: 600.000 TONNES

CREDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863.

AGENCES EN ÉGYPTE SOUS
L'ADMINISTRATION DU SIÈGE DE LONDRES
ALEXANDRIE - LE CAIRE-MOUSKY - PORT-SAID
R.C. 136 R.C. 2361 R.C. Canal 113
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAID

Le coin de la ménagère

GRATIN D'ARTICHAUTS (exquis)

Faire bouillir de l'eau avec du sel, y plonger les artichauts (2 par personne). les laisser cuire jusqu'à ce que le fond fléchisse sous la pression du doigt. Les égoutter. Ensuite retirer avec une petite cuiller de toutes les feuilles la partie tendre.

Préparer une sauce béchamel, moitié lait, moitié eau de la cuisson, poivre et muscade; y ajouter tout ce que l'on a pu retirer des feuilles.

Beurrer un plat à gratin y mettre cette préparation, puis dessus arranger les fonds, dans chacun desquels on mettra, un peu d'oignon hâché frit au beurre et un morceau de beurre frais, puis sur le tout saupoudrer du parmesan, et mettre gratiner 20 minutes à four chaud.

Tante Daasie

LE RAPPORT ANNUEL DU CROISSANT ROUGE EGYPTIEN

Le Rapport Annuel du Croissant Rouge Egyptien sera publié à un grand nombre d'exemplaires dans le courant du mois de février, encadré de pages publicitaires.

Notre section alexandrine fait appel à la généreuse contribution des Etablissements bancaires, commerciaux, industriels, d'assurance, etc. L'Alexandria Advertising Agency (2, rue Salah el Dine) a été chargée de recueillir cette publicité.

Aidez le Croissant Rouge Egyptien.

Par ci, par là

UN SELF-MADE MAN

L'Egypte a elle aussi ses «self made men». L'un deux vient d'être l'objet d'une haute distinction: S.M. le Roi a daigné lui conférer le titre de «bey». Sayed bey Galal — c'est son nom — a fait part à la revue «Akher Sa'a» de certaines impressions qui rappellent la fable du «Laboureur et de ses enfants:

Sayed bey Galal nous a dit que son père — un cultivateur — sentant sa mort prochaine, le fit venir et lui dit:

«Je ne vous laisse point d'argent, mais je vous recommande de la probité. C'est un trésor qui pourra vous servir à amasser de l'argent. Tandis qu'avec l'argent vous ne pouvez pas gagner la considération et l'estime des gens».

Le père mort, Sayed bey Galal se trouvait sans galabieh. Il avait 9 ans. Il vint de Haute-Egypte au Caire à pied en chemise et en culotte. Il travailla comme portefaix chez un étranger, propriétaire d'un grand silo de céréales.

Son patron avait remarqué que le portefaix Sayed était probe, intelligent et dévoué. Il le choisit comme surveillant puis comme directeur. Enfin il en fit son associé.

Sayed bey Galal possède aujourd'hui une fortune qui n'est pas estimée à moins de 50.000 livres.

BUREAU INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DE LA FEMME ET DE L'ENFANT

Le Comité du Bureau International pour la protection de la femme et de l'enfant, remercie encore une fois le magasin Simon spécialiste en bas, mouchoirs, écharpes pour les nouveaux dons qu'il a envoyé à l'occasion des fêtes.

Ceci est d'autant plus appréciable en ce moment, où tant de choses nécessaires ont des prix inabordables pour les jeunes filles de ce bureau.

CONFISERIE — TEA-ROOM BAR
JEAN LOQUES
Rue Soliman Pacha, Le Caire
Service à domicile.

SAVOY PHARMACY
NORTON & Co
en face National Bank, LE CAIRE
Pharmacie de Confiance
Exécution soignée des Ordonnances
= Prix très modérés =

NOUVEAUX ARRIVAGES
CHEZ
MICHEL SPORTS
10 Rue Nabi Daniel
R.C.A. No. 7414 Télépé. 26469
Pullovers, Couvre-pieds, écharpes, chaussettes, bas de golf en Pure laine, des meilleures maisons Anglaises

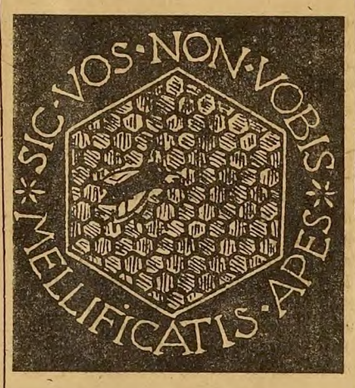

MIEL PUR
ABADIEH
REINHART
El Hawaber Dakalieh
Représentant à Alexandrie: M. SURBECK
Représentant au Caire: M. SCHOTT

GORDON'S GIN

LA CIBA MET A VOTRE DISPOSITION:
- Pour la laine
  Colorants acides et solides pour drap
  Colorants au chrome solides et Synchromate
  Colorants Néolane
- Pour la rayonne acétate
  Colorants Cibacète
- La série bien connue des Produits auxiliaires textiles tels que les Albatex, les Invadines, le Lyofix, les Migasols, les Sapamines, le Silvatol et les Ultravons.

SOCIÉTÉ POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE A BÂLE (SUISSE)
Agence pour l'Égypte et le Soudan: A. Blass & Co., Le Caire, P. O. B. 257

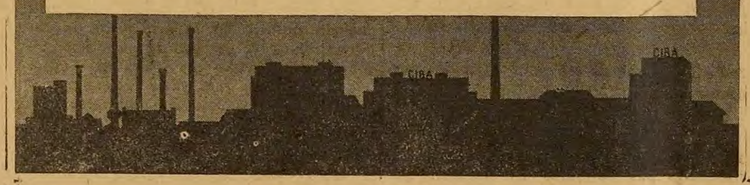

La "Winterthour"
Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
Entreprise privée régie par la loi No. 92 de 1939. Enregistrée sub.No. 17

pratique en Egypte les assurances suivantes:

Assurance individuelle contre les accidents pour adultes et enfants,
Assurance collective contre les accidents,
Assurance ouvrière,
Assurance contre les accidents pour voyages,

Assurance contre la responsabilité civile des chefs d'entreprises, industries, ou commerce,
Assurance contre la responsabilité civile professionnelle des médecins, chirurgiens, dentistes, vétérinaires et pharmaciens,
Assurance contre la responsabilité civile des propriétaires d'immeubles et ascenseurs,
Assurance contre la responsabilité civile résultant de l'exercice de sports,

Assurance contre le vol.

Le capital social est de 25 millions de francs suisses (dont 60% soit 15 millions de francs versés).
Les fonds de réserves, à fin 1939, atteignent un chiffre de plus de 154 millions de francs suisses.

Agents Généraux pour l'Egypte: REINHART & Co.

Alexandrie: 7, Rue Adib
B. P. 997 - Tél. 22439 et 24797 R. C. No. 48

Agence au Caire: 41, Sharia Madabegh
B. P. 1999 - Tél. 44644 R. C. No. 10332

Etablissement d'Horticulture
FLOREAL
Maison Principale,
8, Rue Chérif Pacha
Succursale
10. Rue Fouad Ier
Tél. 27730.— Alexandrie
ABONNEMENTS
pour Plantes d'appartements
DÉCORATIONS
pour Fêtes et Mariages.
Fleurs, Corbeilles et Couronnes

KAMAL
177 Rue Emad El Dine
(en face Magasin Adès)
Maison spécialisée pour la vente d'articles Bonneteries hommes — Chemises, Pyjamas, Robes de Chambre prêts et sur mesure.

AUTOMOBILES PEUGEOT - NASH
Voitures Neuves et d'occasion
Bicyclettes Raleigh Rudge - Hercules
Facilités de paiement
G. PAVID & Co
Rue Elfy Bey
Le Caire. — R.C. 1382

Perhaps your friend is at
TOMMY'S BAR
Sharia Adly Pacha and Sharia Sheikh Aboul Sebaa

Marque déposée
Préservez votre santé en buvant Les Eaux Gaseuses
N. SPATHIS
La boisson saine et rafraichissante par excellence

MONTRES
DE QUALITE
chez
O. DUSONCHET & FILS
2, Av. Fouad 1er, LE CAIRE
Maison suisse fondée en 1896

Macdonald's
Special Soda Water
Makes a Good
Drink Taste Better
MACDONALD'S MINERAL WATERS
3, Sharia Cattaoui, Tel. 59270, CAIRO.

FRED STABILE, SON & Co.
Importateurs: charbon de terre.
Exportateurs: graine de coton.
Agents Maritimes.
Agents d'Assurance, Compagnies:
The PHOENIX ASSURANCE COY. Ltd. of London (Incendie),
NATIONAL INSURANCE Co of Egypt (Vie et Automobiles).
BUREAU: 14 Rue Port Est.
B.P. 1532. Rég. Comm. 22144.
Téléphones: 28755 et 22295.

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

S. A. E.
ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99.)
Capital : Lstg. 800.000
R. C. Alex. 99

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie; Teinturerie, Fil à Coudre
BUREAUX à KARMOUS: Téléphone 21399.
AGENCE au Caire: 71, Rue Neuve (Mousky) Tél. 51884
R.C. Caire 984
COMPTOIR POUR LA VENTE DES FILES EGYPTIENS:
4, Rue Sultan el Sabeh, Hamzaoui. Téléphone 53507
R.C. Caire No. 10

MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE:
14, Rue Chérif Pacha et 26, Boulevard Saad Zaghloul ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville.

Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE:

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE des INDUSTRIES TEXTILES S.A.E.
Tél. 27493
Usines à Moharrem Bey sur la rive gauche du Canal Mahmoudieh
Capital L.E. 500.000
Tissage du coton, lin jute et soie. Blanchisserie, teinture et impression.
R.C. Alex. 128

SOCIÉTÉ EGYPTIENNE de l'INDUSTRIE de BONNETERIE S.A.E.
Tél. 2904
Usines près du Pont de Moharreb Bey
Capital: L.E. 100.000
Tissage, Tricotage, Bonneterie, Blanchiment, Teinture de toute fibre textile.
R.C. Alex. 10259

SOCIÉTÉ EGYPTIENNE D'INDUSTRIE de TISSUS ÉPONGES
Production spéciale des meilleurs TISSUS-EPONGES en Egypte
R.C. Alex. 2709

NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYES: 10.000

Société Commerciale Belgo-Egyptienne

Société Anonyme Egyptienne
Ancienne Maison J. GHYSELEN
ALEXANDRIE, 4, Rue Chériff Pacha
B.P. 654
Téléphones: Privé-M. J. Ghyselen 22520; Direction ..... 29151; Bureau ..... 22525; Quais charbons .... 26163; Reg. Com. 36
Succursale au Caire: 18, Rue Adly Pacha — B.P. 127 — Tél. 59626 Reg. Comm. 936

Charbons, Engrais Chimiques, Dédouanages, Transports, Représentations Commerciales et Industrielles.

Agents et Distributeurs en Egypte du
CENTRAAL STIKSTOF VERKOOPBUREAU
LA HAYE (HOLLANDE)
(Sulfate d'Ammoniaque, Nitrate de Chaux, etc.)

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)

LONDON Offices:
29, Gracechurch Street, E.C. 3., Circus Place, London Wall, E.C. 2.
Oceanic House, 1, Cockspur Street, SW. 1.

CAPITAL SUBSCRIBED £6,975,500 — Capital Paid Up £4,975,500
Reserve Fund £2,100,000
C. R. Alexandria No. 92
OVER 400 BRANCHES

Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Union of South Africa, Rhodesia, Kenyo, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British West Indies, Eritrea, Abyssinia and British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New-York.

HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.

BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.

The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.
AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 400,000,000)

DISQUES - GRAMOS - RADIOS

chez: VOGEL & Co.
LE CAIRE :
16, Sh. Adly Pacha
ALEXANDRIE :
28, Rue Chérif Pacha

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne
Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

R.C. Caire No 39 — R.C. Alex. No 692

Capital souscrit... ... ... L.E. 1.000.000
Capital versé... ... ... L.E. 500.000
Réserves au 1er juillet 1941... L.E. 37.983

Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El Nil
Siège à Alexandrie: 10, Rue de Stamboul

« Traite toutes opérations de Banque »

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200
1er versement P.T. 210, et 11 mensualités de P.T. 90
CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730
1er versement P.T. 125, et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Sidi Metwalli No. 14 — ALEXANDRIE

IMPRIMERIE A. PROCACCIA, 30, Rue Salah El Dine — Tél. 22564